



La CGT s'enlise

MAIS LA VÉRITÉ L'EMPORTE

COMMUNIQUÉ :

À l'issue du CSA-AP du 22 juillet, **FO Justice** rapportait les propos tenus par la CGT, qui cautionnait ouvertement le contenu du rapport du CGLPL, lequel porte des accusations graves et infondées contre nos collègues du CP de Condé-sur-Sarthe.

Piquée au vif, la réponse de cette organisation ne s'est pas fait attendre, avec des dénégations embourbées dès le lendemain, dans un joli communiqué.

Joli sur la forme, car l'intelligence artificielle permet de faire de belles choses à moindres frais, mais particulièrement vaseux sur le fond, car l'intelligence, quand elle n'est qu'artificielle, n'aide pas à ramer ni écoper pour se sortir d'une situation bien trop délicate. Et surtout, elle ne crée pas des vérités et ne réécrit pas l'histoire.

Manifestement très embarrassée par ces propos, la CGT a fait le mauvais choix de revenir à la charge lors du CSA-M du 23 juillet, pour un deuxième round... Ils auraient été bien inspirés de s'en dispenser.

Ils n'ont pas trouvé mieux que d'accuser FO Justice d'avoir enregistré leurs propos, pour les retranscrire avec une telle fidélité.

D'une part, cette affirmation est grotesque, c'est même une accusation grave, puisque chacun sait qu'il est formellement interdit d'enregistrer ces instances. C'est d'ailleurs bienheureux pour certains, afin de se dédouaner de propos ou prises de position parfois complètement ahurissants et souvent regrettables.

Si nous n'enregistrons évidemment pas les instances, en revanche, nous sommes tout à fait capables de prendre des notes précises, mot pour mot, surtout quand on a le sentiment que les propos méritent d'être portés à la connaissance de tous.

C'est comme tout ça s'apprend... il y a même des formations pour ça.

D'autre part, et c'est le plus intéressant : reconnaître la précision des propos rapportés... c'est bien reconnaître les avoir tenus.

Et là, patatras... la CGT vient de se prendre les pieds dans le tapis et de reconnaître publiquement avoir tenu les propos (honteux, rappelons-le) lors du CSA-AP, et fidèlement rapportés par **FO Justice**.

Et croyez bien que nous veillerons à ce que ceci soit inscrit au procès-verbal !

Juste pour rappel, sans plus de commentaire, c'est inutile, chacun appréciera...

*« Pas de déclaration liminaire, mais une réaction aux attaques de **FORCE OUVRIÈRE** sur le silence de la CGT sur les événements de Condé. Nous faisons pleinement confiance à la CGLPL, l'administration pénitentiaire et au ministère de la Justice pour tirer au clair les recommandations de la CGLPL, dans le sens où il y a quand même des actes, en tout cas des actions, des agissements qui ont fait qu'elle a porté ça, en tout cas, en recommandations au niveau du garde des Sceaux... »*

« Après, si elle fait acte de volonté de montrer ce qui se passe à Condé, c'est qu'il y a forcément, peut-être à mon avis, des choses qui ne sont pas très claires sur Condé. Bizarrement, il n'y a rien à Vendin, alors que Vendin est ouvert depuis plus d'un an... »

« J'ai eu la CGLPL au téléphone hier. Après, moi je suis chacun dans son rôle et l'administration pénitentiaire dans son rôle... »

CGT Pénitentiaire, CSA-AP du 22 juillet 2026

Alors NON, « FO Justice ne déforme pas les propos pour semer le trouble ».
FO Justice relate les propos de manière précise et factuelle, n'en déplaise.

**Nos collègues ont droit à la vérité : FO Justice la leur livre. Rien que la vérité, toute la vérité...
Ceux qui font le choix du mensonge, par honte ou peur d'assumer leurs prises de position, feraient mieux de se taire plutôt que de s'enliser ou tenter de braquer les projecteurs ailleurs.
Quand on est pris la main dans le pot de confiture... il vaut mieux se lécher les doigts en silence.**